

L'abeille, une priorité



Etienne BRUNEAU

Quelle année ! Après un hivernage très difficile et de nombreuses mortalités enregistrées, nous venons d'avoir une miellée de printemps exceptionnelle et une fièvre d'essaimage d'une ampleur très rarement constatée. Il y a de quoi ne plus rien y comprendre. Que dire lorsqu'on nous demande « comment vont vos abeilles ? ». On perd la moitié de ses ruches mais on fait plus de miel qu'une année normale et on se retrouve en été avec autant de colonies qu'avant l'hivernage.

Tout change, le climat, notre environnement... et l'abeille nous envoie des messages que l'on a souvent bien du mal à interpréter. Que d'inconnues, sur quoi peut-on construire l'avenir ?

Ces phénomènes de dépérissement inquiétants ont en tout cas eu pour effet de conscientiser l'opinion publique et dès lors nos autorités, que ce soit au niveau régional avec le récent « plan abeilles » du ministre Lutgen ou au niveau de la Commission. Là, c'est probablement un rapport du Parlement européen de l'an dernier qui a permis de cristalliser les efforts. Il fallait mettre en place une stratégie de préservation de l'abeille et de l'apiculture qui dépasse la politique agricole commune. De là la création d'un groupe interservices de la Commission mené par la Santé animale. Cette initiative est surprenante lorsqu'on sait que jusque là, l'abeille avait toujours été le parent pauvre, pour ne pas dire qu'elle était absente de la politique de santé animale. C'était une « espèce mineure » dans toute sa connotation. Aujourd'hui, les initiatives fusent et c'est un signal très positif pour les apiculteurs. On peut ainsi citer :

- le récent rapport de l'Autorité européenne de sécurité alimentaire (EFSA) sur le dépérissement qui met en évidence l'ampleur du phénomène et de nombreuses

carences dans les outils de suivi sanitaire dans l'Union;

- le workshop de l'agence européenne du médicament (EMA) en décembre sur la disponibilité des médicaments vétérinaires qui a permis d'insister sur les spécificités de l'abeille et la complexité de la mise en place de traitements efficaces contre varroa dans tous les pays européens;
- la mise en place de BEEDOC, un nouveau programme de la direction générale de la recherche visant principalement à améliorer les connaissances en matière de pathologie apicole;
- la mise en place de programmes de formation de la Commission pour les fonctionnaires des Etats membres en charge de la pathologie des abeilles ainsi que plusieurs initiatives à des niveaux divers visant à améliorer la formation des vétérinaires;
- la volonté de mettre en place un laboratoire de référence européen en matière de pathologie apicole qui aurait pour mission d'étalonner les différents laboratoires travaillant dans ce secteur;
- la rédaction prochaine d'un document par la direction de la Santé animale sur la politique sanitaire en matière d'abeilles.

A cela, il faut ajouter le récent rapport de la direction générale de l'agriculture de la Commission sur le programme de soutien de l'apiculture. Ce rapport souligne l'importance de cet outil pour l'ensemble des apiculteurs. C'est probablement la raison de son utilisation généralisée à un niveau élevé rarement rencontré dans d'autres secteurs, et cela malgré son cofinancement limité à 50 %. La consultation des apiculteurs et la souplesse du programme permettent une

forte adaptation des actions en fonction des besoins spécifiques locaux. Ceci rend ce programme très attractif.

Sur le plan international, on doit souligner que l'amélioration des connaissances en matière de pathologie apicole fait partie des priorités de l'OIE (Office international des épizooties) pour son prochain programme de recherches. Cet organisme très officiel évoque dans son communiqué l'impact des pesticides sur le développement des pathologies. On ne peut espérer reconnaissance plus officielle de ce problème maintes fois évoqué par les apiculteurs.

Même si on est loin d'avoir résolu tous les problèmes, il est certain qu'une prise de conscience profonde de l'importance du maintien de l'abeille dans notre environnement et notre société est en place et que des moyens concrets sont mis en œuvre. Tout cela nous permettra certainement de mieux la connaître et de décrypter les signaux qu'elle nous envoie.

L'écoute de nos décideurs est là et nous devons leur donner les informations de terrain indispensables au développement d'une politique de préservation de notre abeille. A ce niveau, chacun peut agir en donnant l'image la plus précise possible de la situation de terrain (pertes enregistrées, reconstitution du cheptel, miellées, évolution des coûts...). Sans cela et sans un bon relais par le biais de nos associations, ce qui sera mis en place risque de ne pas répondre à nos vrais besoins. Dans tous les cas, il faut rechercher un dialogue constructif avec nos interlocuteurs et cela à tous les niveaux. N'oubliez pas que ce sont nos abeilles qui sont en jeu.

Etienne Bruneau,
administrateur délégué